

# VIC infos

## LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,  
Chères Lagraulassiennes,  
chers Lagraulassiens,

L'année 2016, entre menace terroriste et difficultés économiques, n'a pas été des plus tranquilles pour notre pays. Elle n'a pas été tous les jours facile dans notre commune non plus. Mais, malgré les efforts demandés et les nouvelles contraintes, nous avons fait face, chacun à notre niveau, avec beaucoup de courage et de responsabilité. J'espère que l'année 2017 sera heureuse et prospère pour la France et pour nos territoires.

A Vic-Fezensac, durant 2016, la Municipalité a prolongé son action. Un certain nombre de projets ont été concrétisés, d'autres sont maintenant lancés. Nous pouvons être très fiers du travail accompli. L'année 2017 s'annonce tout aussi remplie d'actions et marquera le début d'un certain nombre de chantiers importants : réflexion sur le déplacement du centre de loisirs, travaux de l'école primaire, réaménagement du centre-ville, etc.

A mi-parcours, après trois ans de mandat particulièrement enrichissant, mon engagement pour la commune et mes convictions sont toujours les mêmes. Je tiens, à cette occasion, à féliciter l'ensemble du Conseil Municipal pour son travail et à remercier chacun de vous pour la confiance que vous continuez à m'accorder.

Bien à vous,

Le Maire,  
Michel Espié

## SOMMAIRE

**Actualité municipale.... p. 2-5**

**Page du groupe  
minoritaire ..... p. 6**

**Vie associative ..... p. 7**

**La petite histoire..... p. 8**

Ville de



VIC-FEZENSAC

## LAGRAULAS : BILAN DES ACTIONS MENEES ET A VENIR



Mesdames,  
Messieurs,

En cette nouvelle année qui commence, permettez-moi d'en profiter pour faire un point d'étape à mi-parcours sur les actions menées et à venir à Lagraulas.

### Les premières réalisations :

**La Mairie de Lagraulas :** elle est maintenant isolée, repeinte et décorée. Les drapeaux à l'entrée marquent fièrement sa présence et rappellent l'attachement à notre nation.

**L'appartement de la Mairie :** les menuiseries ont été changées et les travaux d'intérieur effectués. Un accord a été trouvé en bonne intelligence avec le locataire : il terminera les menus travaux et la Mairie fournira les matériaux.

**L'appartement de l'école :** il avait subi de grosses dégradations obligeant sa totale réfection (sols, peintures, cuisine « aménagée » etc.). La rénovation a été effectuée et cet appartement accueille de nouveaux résidents.

**La salle des Fêtes :** une première tranche de travaux a été réalisée avec le changement

des menuiseries. Le système de fermeture a subi les réglages utiles et un système de chauffage plus adapté est en cours d'étude. Le remplacement et la peinture des planches de rives sont prévus tout comme un rafraîchissement de l'intérieur.

**Places de parking :** le traçage des places a été réalisé.

**Voirie :** ce sont près de 2kms sur les 15kms de voirie de Lagraulas qui sont refaits chaque année. Ainsi, les chemins de Rique, de Pouybet et de Peyrin sont inscrits dans le prochain plan et d'autres sont déjà à l'étude.

**Entretien général :** afin de maintenir le bon état des biens communaux, un programme d'entretien est en place notamment avec l'entretien des toitures et le nettoyage des façades des bâtiments communaux.

**Fleurissement :** tous les ans, les agents des espaces verts procèdent au fleurissement et à la bonne tenue des abords du village. S'ajoute à cela une action menée par la Municipalité qui a pour objectif de végétaliser les façades des résidents qui le souhaitent. Un des murs du « cercle » verra un rosier grimant le fleurir.

**SICTOM :** quatre points de collecte des ordures en petits containers ont été supprimés pour être redimensionnés en trois points semi-enterrés. C'est un changement qui a nécessité une adaptation et je remercie les habitants de s'y être conformés.

Une contrepartie a tout de même été exigée, celle de régler le problème de salubrité du tourne-à-gauche pour Castillon imposant une convention entre la DIRSO et le SICTOM de Condom.

**Fossés et talus :** des progrès sont encore à faire. Nous reverrons le plan de fauchage si nécessaire.

**Associations :** les salles de classe de l'école communale sont occupées par l'UAV cyclotourisme et la deuxième salle devrait accueillir les sociétés de chasse et de pêche de Vic. La salle des fêtes est à la disposition de l'association 1.2.3 Gym. De même, vous êtes nombreux à répondre aux rendez-vous du comité des fêtes de Lagraulas. Merci de leur action et merci de votre participation.

**D'autres sujets sont au cœur de nos préoccupations pour les années à venir :**

**Le centre de vacances :** il doit faire l'objet de petits travaux d'entretien et d'aménagement afin de maintenir les atouts de ce lieu, de le rendre louable toute l'année car il est aujourd'hui sous exploité.

**Le cimetière :** il est nécessaire de mettre à jour le registre des concessions. Une reprise de concessions va donc avoir lieu. Vous verrez, au cours de cette année, des panneaux dans le cimetière vous invitant à vous rendre à la mairie pour aider à cette mise à jour.

**Lieux-dits :** un gros chantier de mise à jour des lieux-dits est entrepris pour définitivement corriger les

problèmes d'identification de certains lieux de la commune. Pour ce qui est des livraisons ce n'est pas un problème majeur mais il le devient lorsqu'il s'agit des secours. Vous serez informés par courrier de l'avancée de cette procédure.

**Eglise** : l'état de cette église nécessite des travaux. Une réflexion est en cours.

**Monument aux morts** : un projet de réaménagement du monument aux morts est à l'étude et devrait voir sa réalisation prochainement.

Voilà pour l'essentiel. Je reste à votre disposition pour échanger de tout cela. Sachez que je prends toujours vos remarques, même si elles sont parfois critiques, comme de l'attachement à notre commune.

La très bonne entente avec le Maire de Vic et toute son équipe m'a permis de croire depuis le départ en ces projets. Le souci de bien faire fait partie intégrante de ma conception de la vie.

Bien amicalement,

Le Maire délégué,  
Jean-François AGUT



## DES VICOIS DESIGNES « JUSTES PARMI LA NATION »

Le 15 janvier dernier, a eu lieu à la Mairie de Vic-Fezensac une cérémonie particulièrement émouvante. En présence des autorités, et notamment de la Ministre auprès de l'ambassade d'Israël, Anita Mazor, les Vicois, Marie et Casimir GARETTE et Lucie et Ferdinand DURBAN, ont été désignés « Justes parmi les Nations » à titre posthume.

Bien connus dans la Commune, ces deux couples ont, durant la seconde guerre mondiale, caché la famille juive de Raphaël Schreiber. Il était d'ailleurs présent, ce

dimanche 15 janvier, et a tenu à leur rendre hommage se souvenant de l'accueil de toute la famille et soulignant l'importance du silence des Vicois qui, à l'époque, a sauvé sa vie, celle de sa mère, de ses grands-parents et de ses trois frères et sœur.

Nombreux étaient les Vicois à cette cérémonie, fiers de l'exemplarité de leurs aïeux. La jeune génération a d'ailleurs été associée à cette cérémonie : les conseillers

municipaux jeunes Lorine Lafite et Titouan Maza ont lu deux poèmes : «Le badge» et «Les Justes.»

Les noms de Lucie et Ferdinand Durban et Marie et Casimir Garette seront gravés sur le mur d'honneur du jardin des « Justes parmi les Nations » à Yad Vashem, à Jérusalem ainsi qu'au mémorial de la Shoah, à Paris. Ils rejoignent 29 autres Gersois déjà inscrits.



## LES GRANDES LIGNES DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES.

Lors du Conseil Municipal du 02 février 2017, le débat d'orientation budgétaire a été présenté aux conseillers. Voici, dans les grandes lignes, les prévisions concernant le budget général de la commune de Vic-Fezensac pour l'année à venir.

Cette année encore, les annonces nationales ne sont pas des plus réjouissantes en terme de dotations de l'Etat avec une nouvelle réduction attendue. Néanmoins, malgré la diminution des dotations (25% en 5 ans), grâce à une gestion sérieuse et responsable, la ville de Vic-Fezensac continue les aménagements et le développement de services.

En 2017, globalement, les dépenses de fonctionnement seront fortement contenues. En effet, en dehors des hausses subies sur le chapitre « charges de personnel » du fait de la valorisation du point d'indice et de la mise en place du « parcours professionnels carrières et rémunérations », les dépenses de fonctionnement resteront stables. Tout sera mis en œuvre, comme les années précédentes, pour réduire ces dépenses sans porter atteinte à la qualité de vie dans la commune.

Le montant des recettes fiscales attendu est d'environ 1 640 000 euros. Quant aux dotations, la Municipalité prévoit prudemment 700 000 euros de recettes.

La forte maîtrise de la dette, de

son stock et de l'endettement par habitant dans notre commune (795€/habitant, très inférieur à la moyenne de la strate) permet à la Municipalité de maintenir un programme d'investissement ambitieux.

Les perspectives d'investissement 2017 sont les suivantes :

- Aménagement du centre-ville : 600 000 € (50% de l'enveloppe)
- Aménagement de l'école élémentaire : 310 000 €
- Travaux de voirie : 80 000 €
- Aménagement du centre de loisirs : 320 000 €
- Agenda d'accessibilité programmée : 80 000 €
- Travaux de réfection et d'entretien des bâtiments : 80 000 €

Les taux d'imposition pour l'année 2017 resteront inchangés comme promis depuis le début du mandat.

## HUIT NOUVEAUX ELUS POUR LE CONSEIL DES JEUNES DE VIC

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le Conseil des Jeunes vient d'être renouvelé. Les élections ont eu lieu le 16 janvier dernier au collège Gabriel Seailles. L'ensemble des 276 élèves du collège ont voté pour désigner leurs représentants parmi les dix-huit candidats qui se présentaient. Chaque candidat avait réalisé sa profession de foi et présenté ses ambitions pour la commune.



Ont été élus à la majorité parmi les classes de 5° et 4° :

- Clara Bezin
- Neyla Dahrouch
- Julien Daugé
- Aucéanne Labassa
- Alexis Soulan
- Laura Vivès
- Cloé Zaugg
- Fabio Zecchin.

Ces nouveaux conseillers sont élus pour un mandat de deux ans. Leurs visages vous seront présentés dans le bulletin d'avril. Barbara NETO, Cécile HOURCADE et Andrew CAVALIERE continueront à encadrer le travail de ces jeunes. Cathy BARBE, conseillère municipale viendra leur prêter main forte.

La Municipalité remercie Madame la principale et Madame la Conseillère principale d'éducation du collège pour leur aide au bon déroulement de ce scrutin.

## MISE EN PLACE DU «ZERO PHYTO» A LA MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

La Loi LABBE n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1er janvier 2020, « il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé ». La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte est venue avancer l'interdiction pour les collectivités au 1er janvier 2017. Aussi, la Municipalité se voit directement concernée par cette réglementation et a abandonné les produits « phyto ». C'est le cas depuis le 1er janvier 2017.

Si l'objectif environnemental est louable, ce changement de pratique entraîne un véritable bouleversement dans la façon de traiter l'espace public pour la Mairie. De nouvelles méthodes vont être mises en place (outils thermiques, ramassage manuel...), néanmoins, il est évident que les services municipaux ne pourront plus agir aussi radicalement sur les petites pousses indésirables qui apparaissent régulièrement sur l'espace public (entre les façades et les trottoirs, dans les interstices des bordures...) et dans l'entretien des espaces verts.

Les choix environnementaux nationaux ont un impact et l'écologie à un coût que les collectivités ne maîtrisent pas directement. La Municipalité compte donc sur la bonne volonté et la compréhension de tous.

## EN BREF

### **GESTION DES DECHETS.**

**Compétence de la communauté de communes depuis le 1er janvier 2017.**

Depuis le 1er janvier 2017, conséquence des dispositions de la loi NOTRe, la compétence de la gestion des déchets a été transférée à la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac. La commune n'a donc plus compétence en la matière. Notre territoire reste néanmoins adhérent au SICTOM de Condom. La Municipalité vous invite donc à faire remonter vos remarques concernant le sujet soit à la Communauté de Communes, soit directement au SICTOM.

### **FLEURISSEMENT.**

**C'est le moment de préparer vos plantations !**

La Municipalité tient à vous rappeler que le projet « Fleurissons notre ville » est toujours d'actualité. Pour faire réaliser des excavations et être accompagné dans un éventuel projet de fleurissement de votre façade, José BENTEGEAC et les services municipaux se tiennent à la disposition des candidats.

### **NOUVEAUX ARRIVANTS.**

**Mise en place d'un accueil des nouveaux arrivants.**

En partenariat avec Vic Accueil, la Mairie de Vic-Fezensac a décidé de mettre en place un accueil des nouveaux arrivants. L'objectif est de faciliter leur intégration à Vic en leur permettant d'être mieux informés sur les offres de services et mieux orientés en fonction de leurs besoins. Bien évidemment, les Vicois sont invités à en parler autour d'eux et les nouveaux arrivants sont priés de se faire connaître en Mairie afin de bénéficier de cet accueil.

# GROUPE **minoritaire**

Notre site : [groupeminoritairevic.com](http://groupeminoritairevic.com)

## VOEUX A LA POPULATION

**A l'aube de cette nouvelle année, l'équipe d'opposition municipale vous présente, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tout le bonheur possible.**

Loin de polémiquer dans cette période de vœux, nous vous confirmons que nous continuerons à amener nos idées et à débattre pour le seul bien-être de notre cité et de sa cohésion. Et celà, même si M. le Maire et certains de ses élus comme M. Antonello cherchent à caricaturer notre action dans des termes assez désobligeants et populistes lors des derniers vœux au Château fleuri. \*

Non, nous n'avons rien de personnel contre le Château fleuri dont, s'il est besoin, nous soulignerons ici la qualité des soins donnés à ses résidents avec le concours de tous les professionnels de la santé de notre territoire.

Nous essayons simplement lors des conseils municipaux, et c'est difficile, de débattre sur le fond, sur la gestion de notre ville et d'appeler l'attention des élus sur l'utilisation des deniers publics.

Le populisme, la démagogie, les positions clivantes et la stigmatisation dominant suffisamment certains débats dans le cadre des élections présidentielles à venir !

**A ce sujet, le respect des valeurs républicaines est le préalable pour le bien vivre ensemble. Soyons attentifs à choisir des chemins raisonnables, à lutter contre la haine, la discrimination, la remise en cause des droits fondamentaux, la perte des repères et de tout humanisme.**

Au delà des choix que vous aurez à faire très prochainement, engagez-vous, impliquez-vous, saisissez-vous de tous ces débats, luttiez contre la médiocrité et la vilainie !

**Nous vous souhaitons la meilleure année possible !**

*\* concernant l'aménagement d'un parking au profit d'un établissement privé.*

## CEREMONIE DES JUSTES

VIC a eu l'honneur d'accueillir, dimanche 15 janvier 2017, la cérémonie de remise de la médaille des Justes parmi les Nations, à titre posthume, aux familles Garette et Durban, représentés par leurs petits-enfants, Pierre Escoubet, Jean-Pierre et Joël Durban.

En 1942, pendant l'occupation allemande, ces 2 familles ont hébergé et caché, au péril de leur

vie une famille juive de 4 enfants, les Schreiber.

Les nombreuses personnalités parmi lesquelles la Ministre auprès de l'Ambassade d'Israël, ainsi que les délégués du conseil municipal des jeunes, ont transmis un message émouvant et solennel de solidarité, d'exemplarité et d'humanité.

Raphaël Schreiber, un des 4 enfants,

a tenu à souligner le courage des deux familles et le comportement exemplaire de la population vicoise, qui, bien qu'au courant, ne les a pas dénoncées.



## L'EQUIPE APOLITIQUE DE VIC-FEZENSAC :

**Barbara Neto et son conseiller de campagne Michel Espié, barre à droite toute !**

Après le «renouveau avec Bruno», c'est «Fillon le bon filon» pour accéder à des responsabilités politiques de plus haut niveau. Barbara Neto s'engage avec le soutien du **Maire apolitique** de Vic-Fezensac !

C'est avec émotion que nous avons découvert sur internet la photo de **Barbara serrant la main du candidat de l'honnêteté et de**

**l'intégrité : M. FILLON.**

Si le travail hautement rémunéré de Pénélope F. (plusieurs SMIC semble-t-il) fait l'objet de suspicion, Barbara, jeune attachée parlementaire ne peut être suspectée de ne pas faire le job.

Ainsi, entre une première adjointe très occupée depuis le début à gérer sa carrière politique et un Maire

affable qui passe la plupart de son temps hors de son bureau et loin des dossiers de la Commune, **la démonstration est faite que le sort de Vic et sa gestion sont fort heureusement entre les mains de fonctionnaires territoriaux sérieux et compétents... ceux-là même que la droite dure portée par M. Fillon veut mettre au pilon !**

# VIE associative

## 45 ANS DE GLISSE AVEC LE SKI CLUB POUR LES VICOIS



Le Ski Club Vicois, association vicoise, a fêté ses 45 ans d'existence l'année dernière. Il compte aujourd'hui près de 200 adhérents, dont 75 jeunes. Tous les adhérents ont la possibilité de participer les dimanches matin de la saison aux sorties « ski » encadrés par l'un des quatorze moniteurs fédéraux du club.

Malgré une neige qui s'est faite attendre en début de saison, cette année, le club a déjà réalisé plusieurs sorties à Peyragudes, Luz Ardiden et Piau Engaly. Une quarantaine de skieurs ont également participé à un week-end adultes en Andorre et quatre jeunes du club ont participé à un stage organisé par le Comité départemental de ski.

De même, cette année encore, le stage parents-enfants à Arreau des 10, 11, 12 février a permis à une centaine de skieurs du club de partager trois jours de ski. Chaque jour, enfants et parents ont pu apprendre avec des moniteurs ou

skier pleinement durant toute la journée avant de se retrouver en famille le soir au centre Oxygens.

Un club qui se porte donc très bien. Les membres du bureau invitent tous les passionnés de glisse hivernale à les rejoindre !

## L'UAV FOOTBALL, UN CLUB VOLONTAIRE ET ACTIF

Le club de football de l'Union Athlétique Vicoise a été fondé, en 1948, par Jeannot Yubero et Marc Sintes. Le club est aujourd'hui géré par deux co-présidents et deux vice-présidents. L'équipe dirigeante est jeune, active, solidaire et proche des membres du club. Fort de ses 160 licenciés, le club se porte à merveille même s'il rencontre quelques difficultés pour trouver des éducateurs diplômés pour les jeunes. Le club compte trois équipes

seniors (Promotion Honneur, Promotion Excellence, Promotion District) qui s'entraînent le mardi, le vendredi et parfois le mercredi selon les disponibilités. En ce qui concerne les jeunes, les équipes U17 et U15 sont en entente avec Castéra-Verduzan depuis 2016. Les catégories U13, U11, U9 et U7 sont elles vicoises.

Le club accepte les enfants dès l'âge de 4 ans à l'entraînement et dès 5 ans en compétition. L'objectif est de garder ses jeunes au sein du club le plus longtemps possible en les formant afin de pérenniser le niveau de l'équipe fanion.

Pour les dirigeants, les licenciés et les bénévoles, l'UAV Football a un véritable rôle de lien social qui leur tient à cœur. Le Foot est porteur de véritables valeurs sociales, de respect, de don de soi et de convivialité. C'est cela qu'ils entendent préserver.

Vous pouvez retrouver les différentes dates de match et manifestations sur le site de l'UAV Foot : [www.uavfoot.fr](http://www.uavfoot.fr) ou sur le compte Facebook du club.

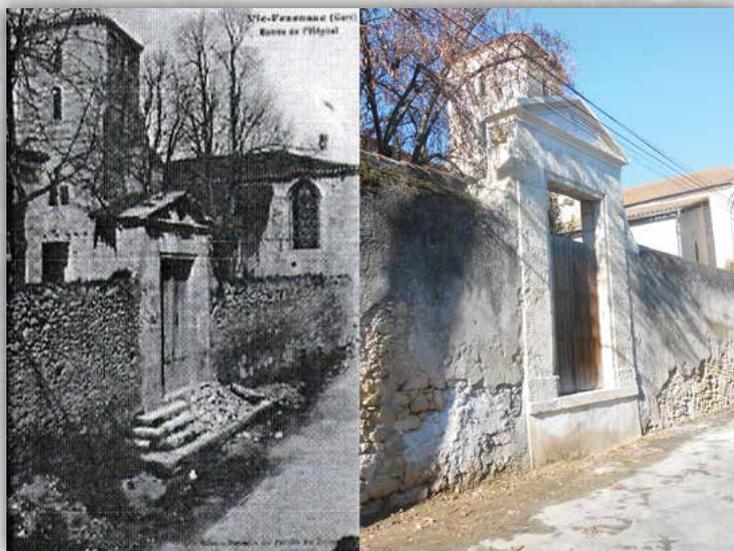


# LA petite histoire...

La porte primitive de l'ancien hôpital des Cordeliers a été construite en 1383, date d'édification du couvent et de l'église. Elle s'ouvrait sur un cloître.

Durant les guerres de religion, entre 1569 et 1627, église et couvent passent successivement entre les mains des catholiques et des protestants. Par la suite, des frères franciscains (cordeliers) s'y installent de nouveau ; le fronton du portail indique la date de 1639 et une croix catholique affirme la nouvelle consécration du complexe.

En 1759, des pierres de l'ancien château voisin des Comtes de Fezensac sont réutilisées pour consolider les murs confrontant cette porte.



L'ensemble, vendu comme bien national après la Révolution, est acheté en 1801 par Mahomme (riche commerçant vicois) ; un pensionnat de jeunes filles s'installe en 1821 sur l'aile est et laissera place en 1913 à un hôpital-hospice sous l'instigation du Maire Albert Delucq.

Cette porte ancienne sera délaissée au profit du portail donnant sur le jardin de l'hôpital, rue des Cordeliers.

Cet élément du patrimoine vicois vient d'être magnifiquement restauré par nos spécialistes des services techniques municipaux.

## APPEL AU CIVISME.

### Les propriétaires de chiens invités à ramasser les déjections de leur compagnon !

Les propriétaires de chien sont invités à faire preuve de civisme. Aujourd'hui, la situation n'est plus acceptable. Les rues de Vic ne sont pas faites pour accueillir les besoins des animaux domestiques. Preuve de sa bonne volonté, la Municipalité propose, à l'accueil de la Mairie, des sacs à excréments. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous ! Rappelons que les propriétaires récalcitrants sont passibles d'une amende de 68 €. La Municipalité ne manquera pas de sévir si la situation n'évolue pas favorablement dans les mois à venir.

Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac  
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13  
Mail : [mairie@ville-vicfezensac.fr](mailto:mairie@ville-vicfezensac.fr)  
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac  
Site : [www.ville-vicfezensac.fr](http://www.ville-vicfezensac.fr)  
ISSN 2494-5161

**STOP** aux incivilités

JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN  
**JE RAMASSE**

**AIMER sa ville, c'est la RESPECTER**

**68 €** d'amende pour le maître



Ville de **VIC-Fezensac**

Ramassons les déjections canines, des sacs sont à disposition à l'accueil de la Mairie.  
**Sans vous, votre chien n'y peut rien...**  
Les propriétaires de chiens sont seuls à pouvoir enrayer cette nuisance